



Conseil en immobilier d'entreprise et commerce

BARÈME D'HONORAIRES

HONORAIRES DE VENTE

Le montant des honoraires correspond à un pourcentage du prix de vente hors taxes et hors droits, dont la charge incombe en partie ou en totalité au vendeur et/ou à l'acquéreur selon les termes du mandat propre à chaque bien, et payable le jour de l'acte authentique de vente.

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
≤ 200 000 €	7 % <i>Minimum forfaitaire de 7 500 €</i>	8.40 % <i>Minimum forfaitaire de 9 000 €</i>
Au-delà de 200 000 €	5 %	6 %

HONORAIRES DE LOCATION

Le montant des honoraires correspond à un pourcentage du prix de vente hors taxes et hors droits, dont la charge est répartie entre le bailleur et le preneur selon les conditions du mandat propre à chaque biens, et payable le jour de la signature du bail.

Type de bail	Honoraires HT	Honoraires TTC
Bail commercial	30 %	36 %
Bail dérogatoire (pourcentage par année d'engagement avec un minimum de perception de 2 000€ HT)	20 %	24 %

AUTRES PRESTATIONS

	Honoraires HT	Honoraires TTC
Avis de valeur	800 €	960 €
Frais de rédaction d'actes	1 000 €	1 200 €
Frais d'état des lieux	320 € / heure	384 € / heure
Cession de droit au bail / Fonds de commerce	10 % du prix de cession <i>Minimum forfaitaire de 5 000 €</i>	12 % du prix de cession <i>Minimum forfaitaire de 6 000 €</i>



Gestionnaire en immobilier d'entreprise et commerce

BARÊME D'HONORAIRES – Gestion

PRESTATIONS & HONORAIRES DE GESTION

- . Déductible des revenus fonciers à l'IR
- . Charges déductibles à l'IS

6% HT (soit 7,2% TTC) de toutes les sommes encaissées HT

Assurance Garantie des Loyers Impayés (plafond de 30.000 € en principal et frais) : 3,5% HT du quittance - option

Assurance PNO : 1% HT du quittance - option

Etablissement des documents pour la déclaration des revenus fonciers : Inclus dans le forfait

Etablissement des documents pour la déclaration de TVA : Inclus dans le forfait

Mise en place des diagnostics techniques obligatoires DPE, plomb, amiante... : sur commande et devis

Etat des lieux obligatoire réalisé par huissier : sur commande et devis

Honoraires complémentaires de suivi de travaux importants (à partir de 3 000 euros HT) dont l'accord écrit aura été donné par le mandant : 5% HT des travaux HT

Gestion des sinistres : 60 € HT

Frais de dossier de contentieux locataire (dossier huissier, avocat...) : 180 € HT

Consultation internet de votre compte bancaire individuel : 20,40 € HT/Trimestre (Banque Palatine)



Notre garantie financière accordée par Galian à hauteur de 120 000 € est gage de sécurité au travers d'audits internes réguliers effectués par nos garants.